

Département de l'ESSONNE

République Française

Arrondissement d'ETAMPES

Extrait du registre des DELIBERATIONS

Commune de DOURDAN

du Conseil Municipal du 29 mars 2019

Nomenclature N° : 7

Conseillers en exercice : 33

N°DEL2019019

Présents : 25

Votants : 32

**Objet : Rénovation de la voirie Gaston Lesage et de l'Impasse des Trembles à Dourdan.
Autorisation de programme – Crédits de paiement n°2019-01**

Le 29 mars 2019 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de DOURDAN, légalement convoqué par Madame la Maire le 22 mars 2019, s'est réuni sous la Présidence de Maryvonne BOQUET, au Centre Culturel de Dourdan.

PRESENTS : Maryvonne BOQUET, Olivier BOUTON, Catherine AUBERT, Gérard DIAZ, Sylvine HENDELUS, Séverine HULBACH, Thomas KIEFFER, Tarik EL GACHBOUR, Pierre DUCOLONER, Annie SARRAN, Farid GHENNAM, Didier LECRENAIS, Claudine KIEFFER, Béatrice CROS, Nessa DAVRAIN, Aude BOQUET, Nicolas LECOT, Thérèse GILBERT, Brigitte ZINS, Jean-Jacques DULONG, Romain VITEAU, Christophe NICOLAU, Marie-Ange ROUSSEL, Eric RINEAU, Marc MACAN, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : conformément à l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Luc TURNER a donné pouvoir à Maryvonne BOQUET, Désigane FLORE a donné pouvoir à Nessa DAVRAIN, Elsa CAUDY a donné pouvoir à Tarik EL GACHBOUR, Christophe JEDRECY a donné pouvoir à Annie SARRAN, Nadia LE BOURNOT a donné pouvoir à Christophe NICOLAU, Fabienne LAPINA a donné pouvoir à Marc MACAN, Sandrine BARON a donné pouvoir à Eric RINEAU.

ABSENTE : Christelle BARTHELEMY

SECRETAIRE DE SEANCE : Nicolas LECOT

Le conseil municipal entend l'exposé du rapporteur, Gérard DIAZ :

Dans le cadre de la requalification urbaine desservant le quartier de la Résidence du Parc à Dourdan, la commune de Dourdan souhaite réaliser une opération de rénovation de la voirie Gaston Lesage et l'Impasse des Trembles.

Cette opération vise principalement à renforcer la chaussée existante, à créer des aménagements de sécurité nécessaires à la circulation des piétons et cyclistes et à renforcer la sécurisation de l'alimentation en eau du « bas » de Dourdan en reliant deux parties du réseau actuellement non connectées.

Les travaux envisagés consistent en :

- Mise en accessibilité des trottoirs et arrêts de bus,
- Création d'aménagement de sécurité et de passages piétons surélevés,
- Rénovation de places de stationnement,
- Création d'une piste cyclable ou circulation douce,
- Dépose des portions de réseau public d'eau potable existant,
- Création d'une liaison hydraulique entre les réseaux d'eau potable « haut » et « bas »,

Une participation de Batigère de 250 000 euros est prévue dans le cadre d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage et d'un avenant au bail emphytéotique.

Vu l'avis de la commission « Finances – Sécurité » en date du 20 mars 2019,

Considérant que ces travaux seront réalisés à compter du 3^{ème} trimestre 2019,

Considérant que le montant global de ce programme est estimé à 791 666,67 € HT soit 950 000,00 € TTC,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité de répartir** les sommes nécessaires à cette opération sur les budgets des exercices de la façon suivante :

	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>Total</u>
Autorisation de programme	500 000	450 000	950 000
Crédits de paiement	500 000	450 000	950 000

Dépenses : - 822.2033 « Frais d'annonces et d'insertions »
 - 822.2315 « Installations, matériel et outillage techniques »

Recettes : - Participation de Batigère Ile de France
 - Fonds propres

Acte rendu exécutoire :

- Publié le : **11 AVR. 2019**
- Transmis au représentant de l'Etat



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme
La Maire

Maryvonne BOQUET